

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200618-024

du 18 juin 2020

n°024

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (37) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (2) : Corine FARINEAU, Sophie GUEGUEN

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Amine MESSAOUDENE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Motion relative au soutien aux Fonderies du Poitou

Début 2018 les décisions gouvernementales d'annoncer la fin programmée du diesel ont accéléré la chute des ventes de véhicule diesel (secteur qui emploie près de 15.000 personnes en France).

Dans notre bassin économique, les fonderies aluminium (285 salariés) et surtout fonte (315 salariés), produisent des culasses, carter-cylindres, blocs moteurs, en particulier pour la filière diesel.

Ensemble, les Fonderies du Poitou représentent donc près de 600 emplois directs, et un nombre d'emplois indirects important.

Malheureusement, 100 % des usines automobiles se sont retrouvées à l'arrêt en Europe durant la période de confinement et les ventes de véhicules se sont effondrées.

Depuis début 2019, la commune de Châtellerault a alerté les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par les 2 fonderies.

Depuis plusieurs mois de nombreuses promesses ont été faites :

- x Par l'État d'un plan de soutien de la filière automobile et du soutien d'une nouvelle génération de motorisation diesel environnementalement compatible,*
- x Par Renault d'un nombre de commandes permettant de maintenir une activité suffisante,*
- x Par le groupe Liberty d'une diversification de l'activité et par une modernisation de l'appareil productif.*

Nous saluons l'ouverture de M. GUPTA propriétaire des deux fonderies qui a reçu les fondeurs à Paris et qui a respecté son engagement en versant la somme promise à la partie alu des fonderies.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20200618-024****du 18 juin 2020****n°024****page 2/2**

Nous attendons maintenant que les différents acteurs assument leurs responsabilités, qu'ils passent des promesses aux actes, notamment pour le groupe Liberty qui doit encore confirmer par des investissements sa volonté de remise en état des installations, passage indispensable à la production de nouveaux produits, conformément aux engagements pris lors du comité de suivi du 24 février 2020.

Le conseil municipal souligne également la responsabilité de l'entreprise Renault, principal client des fonderies (à 90 % pour l'une, à 60 % pour l'autre). Le conseil demande que l'entreprise Renault conserve sa confiance à ce site et participe directement à son devenir et aux investissements nécessaires.

L'État doit aussi accompagner dans son plan de soutien de la filière automobile les projets de nouvelles culasses, perspectives positives pour les Fonderies.

Toutefois à très court terme, il est indispensable que tous les acteurs se mobilisent activement.

C'est pourquoi le conseil municipal :

- renouvelle son soutien aux salariés des 2 fonderies,
- demande au gouvernement, notamment dans le cadre du Plan de relance du secteur automobile, la mise en place d'un plan de soutien au bassin d'emploi et économique de Grand Châtellerault, deuxième bassin industriel de la région Nouvelle Aquitaine, permettant aux entreprises des filières les plus impactées par cette crise de rebondir,
- demande à L'État d'apporter son soutien à l'économie locale au travers du FNADT et de maintenir le dispositif de chômage partiel pour les salariés des fonderies victimes de l'abandon du diesel par l'État,
- demande au groupe Renault le maintien d'un niveau de commande suffisant et d'affirmer son soutien au site des fonderies du Poitou,
- demande au groupe Liberty de tenir ses engagements et de financer un plan de reconversion et d'investissement à la hauteur des enjeux pour pérenniser l'activité,
- demande à l'État, à Renault, à Liberty de définir lors de leur prochaine rencontre en préfecture (prévue début juillet), un plan d'action mettant en œuvre les moyens financiers, techniques, innovants, en soutien aux deux fonderies.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER

